



Rappel de lots

Myrtilli fructus extr liq 1/1

Lots concernés :

2011.09.0257
2011.09.0258
2012.01.1319
2012.04.0459
2012.05.1115
2012.06.0160

Raison : la drogue d'origine Myrtilli fructus tot contient des impuretés de Sambuci nigra (sureau noir) en concentrations mesurées maximales de 13 %.

Chère cliente,
Cher client,

Conformément à une décision de Swissmedic du 20 juillet 2012, les lots susnommés de Myrtilli fructus extr liq 1/1 doivent être retirés du marché suisse parce que la drogue d'origine **Myrtilli fructus tot** contient des impuretés de **Sambuci nigra (sureau noir)**, en concentrations mesurées maximales de 13 %).

Nous vous prions de bien vouloir contrôler vos stocks et de nous retourner les lots mentionnés.

Points importants à considérer :

1. Veuillez nous retourner le produit en contenants intacts ou entamés uniquement des lots susmentionnés, par colis recommandé à l'adresse ci-jointe.
2. Pour vous dédommager de vos frais de port et de manutention, nous vous créditerons la somme de 30,00 CHF sur la prochaine facture mensuelle.
3. La valeur de votre marchandise retournée vous sera immédiatement créditée.

Si de nouvelles informations significatives dans le contexte mentionné devenaient disponibles, nous ne manquerions pas de vous tenir au courant. Pour la bonne forme, nous vous prions de bien vouloir signer une copie de cette lettre et de l'inclure avec la fiche de retour au colis de retour de marchandises.

Date / Signature: _____

Nous sommes désolés de ce rappel et vous remercions de votre compréhension et de vos efforts.

Hänseler AG
Industriestrasse 35
CH-9101 Herisau
Telefon +41 71 353 58 58
Telefax +41 71 353 58 00
www.haenseler.ch
info@haenseler.ch

HÄNSELER AG



Partnership to success

Veuillez agréer, chère cliente, cher client, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Hänseler SA

Thomas Hediger
CEO Hänseler SA

Nino Pilotto
Resp. techn. adj. Hänseler SA